
Chapitre I

L'Allemagne, des poids lourds industriels, une régulation fédérale bien contrôlée

Caractéristiques générales

L'Allemagne est une république fédérale et le pays le plus peuplé de l'Union européenne avec plus de 82 millions d'habitants. Il s'agit de la première puissance économique de l'Union européenne et la quatrième mondiale avec un PIB d'environ 3 350 milliards de dollars en 2009. Le poids des industries est très fort en Allemagne puisqu'environ un tiers de la population travaille dans le secteur industriel.

Organisation de la régulation en Allemagne

La régulation en Allemagne est principalement gérée par l'Agence nationale de régulation *Bundesnetzagentur* (BnA) qui regroupe les activités de régulation du transport de l'énergie, des communications électroniques, du marché postal ainsi que du ferroviaire et emploie près de 2 500 personnes.

La BnA est organisée autour de sept départements et neuf chambres de décisions qui agissent de manière indépendante et peuvent rendre des décisions contraires à celles des départements. Elle est gérée par un président et deux vice-présidents représentant chacun un parti politique différent. La BnA dépend du ministère fédéral de l'Économie et de la Technologie.

Il existe également quelques régulateurs régionaux dont le rôle se limite aux réseaux propres au *Land* concerné et aux réseaux de moins de 100 000 clients. À ce jour, six *Länder* ont tout de même transféré leurs pouvoirs à la BnA pour tous leurs réseaux. La singularité allemande réside peut-être dans cette organisation fédérale où les *Länder* ont un poids décisionnel très conséquent tout comme les *Stadtwerke*, entité qui gère les services municipaux (énergie, eau, transport...) au niveau de chaque ville. Les autorités fédérales n'ont pas forcément de contrôle sur les *Länder* ou *Stadtwerke*.

Malgré la complexité de cette structure fédérale, l'Allemagne a su créer un environnement concurrentiel dynamique, qui a permis l'ouverture du marché à la concurrence, donnant une opportunité de développement et un stimulus à des entreprises prospères sur l'échiquier européen : *Deutsche Telekom*, *Deutsche Post*, *Deutsche Bahn*...

Contrôle et évaluation

La BnA doit obligatoirement émettre un rapport annuel. Ce rapport présentant les actions de l'agence, les décisions rendues, la situation des marchés... sert de base afin de permettre à un groupe de parlementaires de contrôler et d'évaluer le travail de l'agence.

La régulation, un courant mondial

Ces parlementaires sont aidés par la *Monopolkommission*, organisme indépendant dont le rôle est de conseiller le gouvernement fédéral dans les domaines de la politique de concurrence et de la régulation. La *Monopolkommission* émet un avis scientifique extérieur sur l'état des marchés régulés au travers de ses rapports, rapports auxquels le gouvernement doit obligatoirement répondre.